

# COMPTE RENDU

## Réunion ETR, 20 JUIN 2011

Ligue de Franche-Comté, 9h30 13h

Présents: J-P Philippon, Coralie Guiller, J-L Petitot, Philippe Vidal, Fabien Bouvier, Lucas Schauss.

D'une façon générale, l'équipe technique régionale sous la direction du CTR, souhaite que les élus de la ligue s'appuient davantage sur ses réflexions et ses propositions qui concerne l'organisation sportive de la ligue.

En effet, l'ETR est composée de professionnels qui contribuent au fonctionnement de la vie sportive de la ligue tous les weekends. Ce sont des experts qui s'efforcent de proposer des modes d'organisation dans l'intérêt général. Les directives sont données par les élus et personne ne le conteste, mais les modalités de mise en oeuvre devraient, selon nous, être proposées par l'ETR.

Par conséquent et à titre d'exemple, nous proposons que la formule du championnat de FC jeune, inscrite dans les P.-V. du Comité directeur et de l'AG de septembre 2010 soit modifiée. Il est proposé un tour de poule mixte et un tableau séparé. Nous souhaiterions qu'il n'y ait pas de mixité lors des championnats de ligue individuels.

### 1. Préparation du planning de la saison

Proposition de Lure d'organiser le cht de ligue Fleuret.

La demande a été faite à Vesoul pour éventuellement organiser le cht de ligue d'Épée à la place, Belfort ne souhaitant plus organiser cette phase.

- Championnats de ligue
  - SABRE - LEVIER
  - ÉPÉE - VESOUL
  - FLEURET - LURE
  - JEUNES - BELFORT
- Critérium de ligue H2016
  - PONTARLIER - 3 armes minimales.
- Coupes de FC pupilles benjamins
  - LEVIER sabre
  - ASCAP épée fleuret
  - DOLE épée fleuret sabre
  - LUXEUIL épée fleuret
- Tournois
  - BRC Mousquetaire -fleuret
  - BELFORT Lion fleuret épée et Coupe Européenne fleuret
  - ARBOIS Tournoi Pasteur sabre
- Zone
  - LONS-LE-SAUNIER Sabre (demande en cours)
- Interzone
  - BESANÇON UC Fleuret (validée)
- Circuits nationaux
  - ASCAP - CN OPEN cadet épée Montbéliard (validée)
  - CD25 - CN Vétérans épée (validée)

## 2. Règlement sportif - classement régional -

### A. Attribution des places de ligue pour les championnats de France ou Fête des jeunes.

➔ L'ETR souhaite que soit réaffirmé et voté:

- que le classement régional permet de sélectionner, pour les places de ligue, le ou les tireurs pour:

- les championnats de France individuels de cadets à seniors.
- La Fête des jeunes en individuel et pour l'équipe.

- que les modalités du classement régional sont votées par l'AG ou le CD et reconduites d'année en année.

- que seule la commission de discipline, comme il est prévu dans les statuts, peut sanctionner un tireur en le privant d'une sélection.

- qu'il faut tenir compte du cas d'un tireur sélectionné, par la FFE, pour une épreuve européenne ou mondiale qui ne lui permet pas de participer :

- au championnat de ligue de sa catégorie
- au championnat de ligue de la catégorie immédiatement supérieure
- à une épreuve comptant pour le classement régional (sauf épreuves du classement national)

- qu'en conséquence l'ETR propose le règlement suivant:

#### 1. Classement régional minime.

Le tireur est minime, il est qualifié pour une épreuve internationale cadet.

***Il lui est attribué un nombre de points égal à celui attribué au meilleur tireur franc-comtois de l'épreuve à laquelle il n'a pas pu participer.***

#### 2. Classements régionaux cadet, junior, sénior.

Le tireur, dans sa catégorie ou surclassé, est qualifié pour une épreuve internationale.

***Le classement national sera pris en référence pour déterminer si le tireur pénalisé est bien le meilleur tireur franc-comtois pour la place de ligue. Si c'est le cas, ce sera ce tireur qui sera sélectionné sinon, ce sera le tireur le mieux classé au classement régional.***

- que pour des cas particuliers et en dehors des modalités envisagées ci-dessus la commission sportive pourrait être saisie. Dès lors, la commission ferait une proposition au bureau de la ligue, conformément aux statuts de la ligue art. 19.4.

➔ L'ETR souhaite préciser les modalités du classement régional (cf P.-V. du CD du 24/1/2009, P.-V. du CD du 2/10/2010)

#### **A. Classement régional de cadet à sénior**

Sont prises en compte, pour le classement régional, toutes les épreuves du classement national avec les mêmes coefficients.

Du fait du changement de l'organisation sportive au niveau national notamment les circuits open, le coefficient du Cht de FC pour toutes les autres catégories sera déterminé lorsque les coefficients des circuits nationaux open seront connus.

Le coefficient du cht de FC chez les séniors reste à 0,1

#### **B. Classement régional minime**

Est ajouté le championnat de FC avec le coefficient de 0,25 chez les minimes.

Est prise en compte une épreuve supplémentaire d'envergure qui sera ajoutée au classement régional avec un coefficient identique au critérium (0,5). Cette épreuve est définie en début de saison en fonction du calendrier. Pour exemple l'an dernier : Tournoi de Belfort au fleuret - N2 cadet de Mâcon à l'épée et le tournoi Pasteur d'Arbois pour le sabre.

#### **C. Classement régional Pupilles Benjamins**

Toutes les coupes ont un coefficient = 1

Le coefficient du cht de FC est ramené à 1,5

### **3. Coupes de Franche-Comté - Organisation - Formule**

#### **A. Organisation**

- Cas d'une coupe de FC avec Fleuret Épée sabre : possibilité d'organiser sur le samedi et le dimanche au choix du club organisateur.

#### **B. Formule**

- Les formules proposées devront tenir compte des conditions d'organisations ainsi que du niveau d'expertise de l'organisateur dans la gestion informatique. Il est donc recommandé :

- 1 tour de poule mixte de 7 ou de 6
- Tableau d'élimination avec repêchage
- Les filles sont réparties dans les poules en fonction de leur classement et du décalage de club, mais une modification manuelle des poules doit être faite afin de répartir leur nombre.
- Elles sont déclarées forfait après la publication du classement à la fin des poules.
- Les garçons sont reclassés en fonction des résultats sans les filles dans les poules et répartis dans le tableau.
- La compétition fille est réduite à un tableau avec repêchage sans poule sur la base du classement régional des filles sauf lors de la première épreuve où le classement obtenu lors des poules avec les garçons pourra être utilisé.

### **4. Championnats de Franche-Comté pupilles et benjamins**

#### **A. Formule**

-pour les épreuves individuelles:

- pas de mixité
- 1 tour de poule de 7 ou de 6,
- tableau d'élimination direct sans repêchage.

- Pour les épreuves par équipe:

- mixité possible, donc une seule catégorie et un seul titre décerné.
- Le n° de série des filles sera recalculé pour être proportionnel au classement garçon en utilisant la formule suivante:

x = place de Melle Intel au classement régional

nbF= nombre de filles classées dans le classement régional.

nbH= nombre de garçons classés dans le classement régional.

X= place de melle Intel après arrondi à l'entier inférieur

$$X = x / nbF * nbH$$

## 5. Organisation des stages de la saison 2011-2012

- ETE : Levier (Lucas Fabien Coralie)
- Toussaint arbitrage (31 au 2/11) Levier. Lucas pour le sabre Fabien pour la vidéo Philippe et JL pour le fleuret , JP pour l'épée.
- Noël jeune et cadres (Jean-Louis et Lucas) (Michel et JP)
- Hiver zone ( Philippe fleuret - Sabre ? Épée ?)
- Printemps jeunes et cadres (Coralie et Fabien) (Michel et JP)
- Printemps zone (Philippe fleuret - Sabre ? Épée ?).

## 6. Regroupement préparatoire à la FDJ

### **A.L'ETR pose la question du caractère obligatoire du regroupement.**

La majorité ne souhaite pas que ce regroupement conserve son caractère obligatoire.

### **B.L'ETR pose la question de l'utilité de ce regroupement en vue d'une préparation à la FDJ.**

L'ETR propose:

- ➔ abandonner se regroupement qui ne répond pas à l'objectif poursuivi.
- ➔ Chaque capitaine d'équipe choisit une préparation adaptée à son équipe en tenant compte des possibilités du calendrier. Par exemple une épreuve par équipe comme le tournoi Aramis à l'épée, une épreuve individuelle s'il n'y a pas d'épreuve par équipe, un regroupement un samedi après midi pour une rencontre par équipe...
- ➔ Ces actions pourraient être financées par la ligue sur la base d'un projet écrit proposé par le capitane d'équipe. Financement du cadre, aide au déplacement...